



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France

Déclaration

International Migration Review Forum (IMRF)

FRANCE

Session de Haut-Niveau

New York, 17 au 20 mai 2022

- LE PRONONCE FAIT FOI -

Thématique : International Migration Review Forum (IMRF). Déclaration de la France prononcée par l'Ambassadeur chargé des Migrations, Christophe Leonzi, lors du Débat général.

Merci Monsieur le président,

Merci Monsieur le directeur général, cher Antonio Vitorino,

Mesdames et messieurs les Ministres,

Chers collègues,

1/ Monsieur le directeur général, je voudrais tout d'abord remercier le Réseau des Nations Unies sur les migrations pour l'organisation du premier Forum d'examen des migrations internationales, quatre ans après l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

J'insiste sur le rôle crucial que jouent le Réseau, et plus largement l'Organisation internationale pour les migrations [OIM], dans l'accompagnement des Etats, des organisations internationales et non gouvernementales et de tous les acteurs plus largement impliqués dans la mise en œuvre des vingt-trois objectifs du Pacte.

Dans un contexte où les guerres, le changement climatique, la pauvreté et la pandémie de Covid19 ne cessent de contribuer à la hausse constante du nombre des personnes contraintes à la mobilité, notre gestion collective et concertée des migrations est aujourd'hui plus essentielle que jamais.

A ce titre, je souhaite remercier le Bangladesh et le Luxembourg avec qui nous avons travaillé ces derniers mois et saluer l'adoption de la Déclaration intergouvernementale de progrès. Celle-ci nous rappelle que, si de nombreuses avancées ont été effectuées en matière migratoire ces quatre dernières années, il nous reste encore de nombreux progrès à accomplir collectivement, tant au niveau des pays de destination que des pays de transit et d'origine des flux migratoires.

2/ J'aimerais rappeler l'engagement fort de la France dans la réponse aux enjeux migratoires.

En 2022, la France a triplé sa contribution volontaire à l'Organisation internationale pour les migrations, en la portant à 12,5 millions d'euros. Cette allocation vise à soutenir différentes actions de l'OIM, comme le plan régional pour la Corne de l'Afrique et des projets pour la mise en œuvre de politiques globales sur les migrations environnementales et les déplacements liés aux catastrophes en Afrique de l'Ouest et dans les Caraïbes.

La France a également augmenté notablement sa contribution au Fonds fiduciaire multipartenaires du Réseau des Nations Unies sur les migrations [MPTF]. La France a aussi pris part à différents événements de haut-niveau en lien avec la mise en œuvre de différents objectifs du Pacte, comme le Sommet Mondial des Diasporas auquel j'ai participé les 4 et 5 avril derniers.

3/ Monsieur le directeur général, nous nous apprêtons à entrer dans une période de denses échanges multilatéraux sur les questions migratoires.

Comme vous le savez, la France aura l'honneur d'assurer - au côté du Sénégal - la coprésidence du Forum mondial sur la migration et le développement [FMMD] à compter de juillet 2022, pour dix-huit mois. Cet engagement s'inscrit dans la continuité de notre présidence de la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes [PDD, juillet 2019-décembre 2020], dont les acquis en terme de partenariats institutionnels et opérationnels avec l'OIM et le HCR, projets en Afrique, collaboration avec les acteurs du développement et la société civile, ou encore de synergie des différents agendas globaux et organisation d'évènements, sont essentiels.

L'impact du changement climatique sur la mobilité humaine sera un des axes majeurs de notre coprésidence du FMMD. A ce titre, je me réjouis que la France organise conjointement avec le Sénégal un événement de lancement de notre coprésidence du FMMD à Dakar, en septembre 2022.

Nous serons donc amenés, Monsieur le directeur général, s'il fallait encore le démontrer, à travailler en étroite collaboration ces prochaines années, gage de l'engagement fort de la France sur les enjeux migratoires.

Je vous remercie./.

*Visas : DUE/RELEX ; DUE/INT ; DJ/HOM ; DDD/CLEN ; DDD/GOUV ;
Ambassadeur pour les migrations ; MININT.*

(Format : 3 minutes soit 450 mots +/- 10% ; ce discours en compte 543)

Rédaction : Laura Braune.